

QUI PEUT FAIRE PARTIE DES AS?

- ❖ des élèves de la 5^e année du primaire jusqu'au 5^e secondaire PASSIONNÉS de patinage artistique
- ❖ des patineurs de niveaux compétitifs
- ❖ des patineurs Star 2 et plus
- ❖ Si votre entraîneur vient sur nos glaces, il doit être de niveau provincial

NOTRE MISSION

Développer les aptitudes de nos patineurs, au quotidien, dans une structure harmonisée au calendrier scolaire.

Nous offrons des heures de glaces pour la pratique du patinage artistique, des cours de mise en forme et de danse ainsi que d'autres spécialistes, travaillant en étroite collaboration avec nos athlètes afin de mettre en place des stratégies d'entraînement personnalisées qui les encouragent à se fixer des objectifs et à suivre le plan qui leur permettra de les atteindre.



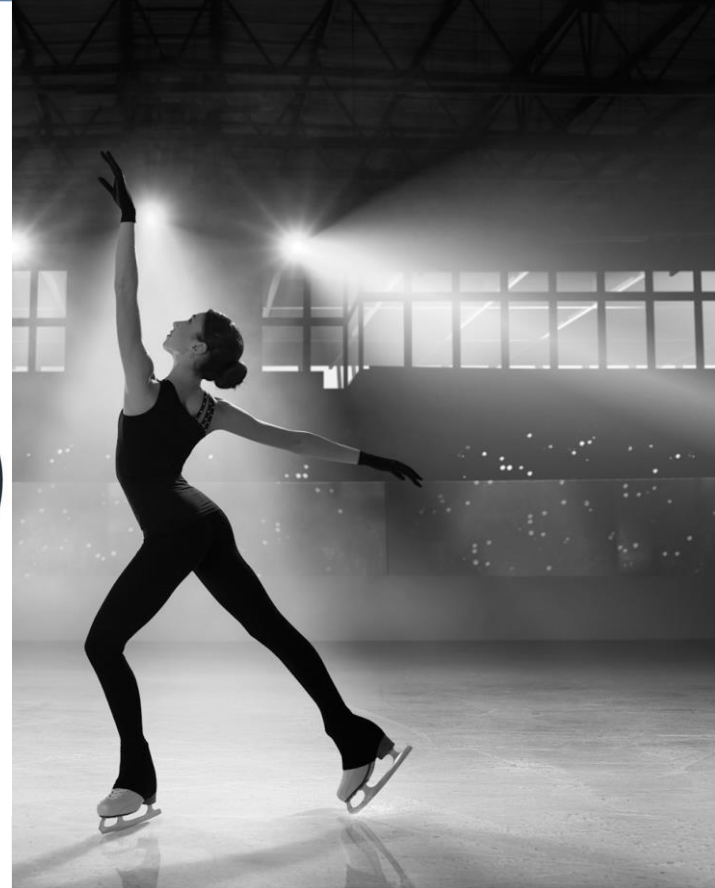
NOUS CONTACTER

370 avenue Lareau
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec, J2X 2R6

info@ecolelesas.ca
www.ecolelesas.ca



EcolePatinageLesAs



CONCENTRATION SPORTIVE
RECONNUE PAR



Skate Canada
Patinage Canada





NOS VALEURS

Tout en conciliant les études et la discipline, nos patineurs apprennent à vivre la victoire ainsi que la défaite dans le respect, la résilience et le dépassement de soi.

Nous développons l'humain derrière l'athlète.

**TRAVAIL PASSION
COURAGE & COEUR**

NOTRE VISION

L'École de patinage les As :

- ❖ C'est une institution qui existe depuis près de 15 ans.
- ❖ Des heures de glaces qui permettent de former des athlètes de niveaux régional, provincial, national et international avec leurs entraîneurs.
- ❖ Des formations hors glace pour développer les aptitudes de l'athlète.
- ❖ Ce sont des patineurs qui vivent leur passion au quotidien!

NOS TARIFS

Le montant total pour 39 semaines de temps de glace, incluant les cours de hors-glace, de danse, de conditionnement physique et de stroking dirigé, est de 4 000\$ pour 2025-2026 qui devra être réglés comme suit :

- ❖ Une fois accepté/e dans notre programme, un dépôt de 200\$ sera exigé.
- ❖ Un montant de 515\$ devra ensuite être remis lors de notre rencontre de début de saison (août 2025).*
*100\$ de ce montant est non remboursable.
- ❖ Il faudra ensuite prévoir 9 versements mensuels de 365\$.

